



Extrait du OIEau

<http://garonne.oieau.fr/spip.php?article1798>

# Afrique : Pays du Bassin du Niger (2006) : Etablissement d'un Programme d'Investissement et Mise en place des Investissements



Date de mise en ligne : 2006

- OIEau - Références internationales -

---

OIEau

---

# **Etablissement d'un Programme d'Investissement et Mise en place des Investissements**

**janvier 2006- décembre 2007**

**BENEFICIAIRE : Agence de Bassin du Niger - ABN et pays membres**

**FINANCEMENT : Facilité Européenne pour l'Eau**

## **Contexte :**

Depuis la Déclaration de Paris sur "Les principes de gestion et de bonne gouvernance pour un développement durable et partagé du Bassin du Niger" signée en avril 2004 par les neuf Chefs d'Etat et de Gouvernement, les différentes réunions des instances de l'ABN ont confirmé la volonté des neuf Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigeria) de faire de cette organisation un outil de la coopération régionale et du développement économique. C'est ainsi qu'une "Vision claire et partagée" du Bassin du Niger a été élaborée, afin de créer un "environnement propice" à la coopération et de préparer un "Plan d'Action de Développement Durable (PADD)", accepté par tous les acteurs du bassin.

En tant que partenaire principal de l'ABN dans ce projet, l'OIEau s'est investi dans un rôle d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage notamment sur les aspects suivants :

" Elaboration d'une Charte de l'Eau ;

" Cohérence du PADD avec les processus nationaux et régionaux de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;

" Elaboration du programme d'investissement jusqu'à la formulation et les modalités de mise en oeuvre des projets d'investissement.

Au terme du processus, l'ABN a pu se prévaloir de résultats concrets et durables pour les Pays, pour les usagers, les citoyens à travers :

" La formulation du PADD

" Le Programme et des Projets d'Investissement

" Le Sommet des Chefs d'Etat et Table ronde des bailleurs de fonds début 2008

**Prestations :**

- Analyse et rédaction des outils législatifs
  
- Adéquation avec les processus de Gestion Intégrée des Ressources en EAu (GIRE) mis en oeuvre au niveau national
  
- Elaboration du programme d'investissement et définition d'un calendrier de mise en oeuvre
  
- Identification des projets d'investissement et des conditions de leur mise en oeuvre
  
- Participation aux comités de pilotage
  
- Assistance à la préparation de la Table ronde des bailleurs de fonds.